



Suite aux nouvelles annonces gouvernementales en lien avec l'épidémie de COVID 19 , la pratique de la pêche est de nouveau autorisée sur tout le territoire français . Nous n'accueillerons pas les enfants du centre aéré de Cuise la Motte en juillet (distanciation sociale et geste barrière , contrainte sanitaire ...) le centre aéré de Pierrefonds sera accueilli par des agents de la fédération de pêche de l'OISE les mercredi 8 , 15 , 22 juillet ainsi que le mardi 28 juillet de 9 h à 11 h à l'étang de Neuffontaines (berges côté côté de Pierrefonds)

Pour l'instant le concours américaine du 5 septembre et le concours carnassiers du 31 octobre sont maintenues (sous réserve) , nous vous remercions de votre compréhension et espérons vous voir de retour nombreux sur les berges de l'étang ou de la rivière tout en respectant les gestes barrières qui s'imposent et les distanciations physiques.

Ne pas se serrer la main , respecter une distance de 10 mètres entre chaque pêcheur , éviter les lieux fortement fréquentés par les autres pêcheurs ou d'autre usagers , utiliser exclusivement son matériel personnel , être en possession de sa carte de pêche (en vente par internet via le site : www.cartedepeche.fr) se conformer aux règlements en vigueur de vos lieux de pêche , il est toléré de pêcher ensemble pour les personnes vivants sous le même toit . Pêchez , pêchez et pêchez encore mais soyez prudents et prenez soin de vous et des autres , nous renouvelons notre gratitude au personnel médical dans son ensemble pour son dévouement et son professionnalisme . Le secrétaire LITTIERE PATRICK



La période que nous venons de traverser a pu être propice dans le changement dans vos habitudes.

Le confinement vous a peut-être amené à vous poser des questions sur votre consommation d'alcool ou autre produit addictif.

Votre comportement face à un produit est peut-être réellement devenu problématique.

L'addiction, la dépendance, peuvent très rapidement s'installer dans votre quotidien, dans certain cas, sans même que vous en soyez vraiment conscient.

Si vous avez le moindre doute si vous souhaitez avoir des réponses à vos interrogations, n'hésitez pas, prenez contact. Les militants VIE LIBRE sont là, pour cela, à votre écoute et prêts à vous répondre, vous aider.

Nous pouvons vous rencontrer, chez vous ou dans un endroit neutre, en toute discrétion.

APPELEZ-NOUS !

Didier DAROUX 06 85 55 74 04 didierdaroux@orange.fr

Catherine PITIOT 03 44 42 53 78 06 82 58 35 79

Discrétion assurée

Etat civil

Décès



MAHIEUX Yvon le 17/09/2019
MARET Fabrice le 21/09/2019
GUIGON Bernard le 18/10/2019
VIVET Roger le 26/10/2019
BERTIN Christelle le 11/11/2019
LACOURTE Gérard le 20/12/2019
CEREZO GOMEZ Maria le 29/01/2020
HODIN Bernadette épouse LECLERCQ le 24/02/2020
DE LIMA FERNANDES Maria épouse DÖBRITZ le 29/02/2020
DHUEZ Denise veuve AUBRY le 29/02/2020
MARIN Gérard le 06/03/2020
SADI Yamina veuve MEHENNI le 10/03/2020
HERY Jean le 14/03/2020
GUILLOUARD Alfréda le 26/03/2020
DE PONTUAL Patrick le 06/04/2020
BOUFRINGAIN Noellie veuve BOUCHER le 17/04/2020
PUTHOMME Murielle épouse DELPORTE le 03/06/2020

Mariage



ANSELMET Robin et CERNIH-HARBUZ Mihaela Mariamna
le 07/03/2020
RONABHI Stéphane et HEDIN Virginie
le 28/09/2019
GABRYSIK Christel et LEWANDOWSKI Peggy
le 19/10/2019
FORET Wilfried et KOUADIO Akissi
le 02/11/2019
TALBI Ismaël et HAVARD Cécile
le 04/01/2020

mairie.cuise-la-motte@wanadoo.fr
Site internet : www.cuiselamotte.fr

Cuise La Motte

Juillet / Août / Septembre 2020



Le mot du Maire

Chères Cusiennes, chers Cusiens,

Six mois se sont passés depuis la parution de notre dernier bulletin municipal, c'est avec grand plaisir que je renoue avec la tradition de communiquer avec vous, au sein du nouveau Conseil Municipal installé depuis le 25 mai dernier et dont je suis resté le Maire. Le premier semestre de l'année 2020 a été, c'est le moins que je puisse dire, très perturbé. Bien évidemment, la commune de Cuise la Motte n'a pas été épargnée par la crise sanitaire du COVID 19. Une situation inédite et très préoccupante pour l'ensemble de la population. Afin que nous nous protégeons des risques de propagation du COVID 19, et en cohérence avec les préconisations gouvernementales, nous avons du vivre confiné du 16 mars au 2 juin, ce qui impliquait la fermeture de l'ensemble des équipements publics, notamment la mairie, l'école, le périscolaire et La médiathèque. Il est à noter, qu'une permanence téléphonique a été assurée en mairie aux heures habituelles pour répondre aux besoins de la population. La municipalité et les employés communaux étaient mobilisés sur le terrain depuis le début de cette crise, je les remercie du fond du cœur, car je suis conscient de l'importance du rôle qui nous était imparti pour assurer le relai auprès des populations. Pour cette raison, entre autres, dès que cela a été possible, nous avons décidé de fournir à chacun un masque lavable en attendant que la vente soit autorisée dans les commerces. Nous avons également pris régulièrement des nouvelles de nos aînés. A la demande de quelques personnes, nous avons assuré les courses en besoins alimentaires et pharmaceutiques. Durant cette période, il a fallu également mettre en place plusieurs protocoles sanitaires pour préparer la réouverture des services, réaménager les locaux administratifs et scolaires afin de respecter la distanciation imposée, adapter le service périscolaire à l'organisation qui s'imposait à l'école pour recevoir les élèves. J'ai bien conscience, que la situation n'a pas été idéale pour de nombreuses familles, mais je me devais de rester vigilant et faire respecter les mesures du protocole sanitaire conformément aux dispositions gouvernementales et nous avons du composer avec les impondérables de la situation. Les rassemblements et les événements habituels étant interdits, la vie associative, comme la vie communale, a également été très impactée par les dispositions prises. Vous trouverez dans ce bulletin quelques informations concernant la reprise de la vie courante, notamment la dernière tranche des travaux d'assainissement sur la RD 335, qui débutera en juillet avec deux mois de retard comme d'ailleurs d'autres projets qui, eux aussi, ont été mis en confinement. N'hésitez pas à consulter le site internet de la mairie où beaucoup d'informations sont communiquées. Nous espérons tous, que la vie pourra reprendre son cours normal très bientôt et que le deuxième semestre de l'année nous apportera plus de sérénité et de joie de vivre. J'ai une pensée émue pour toutes les familles qui, frappées par un deuil pendant cette période, ont été dans l'impossibilité d'accompagner dignement leurs proches. Nous avons vécu et vivons encore une période difficile, où toutefois le soleil a su se montrer généreux, mais sachez que nous restons mobilisés pour vous accompagner au mieux.

Continuez à vous protéger, prenez soin de vous

Le Maire, Renaud Bourgeois

Actualités municipales

Course cycliste 2020

La Fédération Française de Cyclisme a défini un plan de sortie du déconfinement du sport cycliste, validé par le Ministère des Sports, avec les gestes et comportements appropriés. Actuellement, depuis le 11 mai 2020, la sortie du confinement lié à la crise sanitaire du COVID 19 a permis à tous les cyclistes, quelles que soient leurs pratiques, de retrouver leurs activités extérieures et en club. Les entraînements ont repris, mais les compétitions cyclistes habituelles ne pourront, quant à elles, reprendre qu'après le 31 juillet 2020 (date aléatoire...). **Notre course cycliste annuelle, qui aurait dû se dérouler le dernier samedi de juillet, ne pourra donc pas avoir lieu cette année.** Croyez bien, que nous en sommes profondément désolés. Elle aurait été la 51^{ème}. Souhaitons que l'année 2021 se déroule sous de meilleurs auspices, et que cette manifestation puisse de nouveau animer notre village.

Fête foraine de juillet 2020

Consécutivement aux aléas rencontrés durant la crise sanitaire précitée, les modalités d'organisation de la fête foraine, qui se déroule habituellement le dernier dimanche de juillet, n'ayant pu être respectées, nous avons dû également annuler cette animation.

A partir du 1^{er} septembre

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRETARIAT DE MAIRIE

**Lundi de 14h à 17h30, Mardi de 14h à 17h30, Mercredi de 14h à 17h, Jeudi de 14h à 17h30
et vendredi de 14h à 17h30**

MARDI ET JEUDI DE 9H00 à 11H00 SUR RENDEZ-VOUS

Tél : 03 44 85 70 66 - mail : mairie.cuise-le-motte@wanadoo.fr



A vous, qui allez lire cet article, sachez qu'il ne se situe pas dans la veine autorité moralisatrice, il rappelle simplement, que le bien vivre ensemble est de la responsabilité de chacun et que le respect d'un environnement soigné fait appel à une participation collective.

Dispositions réglementaires relatives à la propreté des trottoirs et à l'élagage en bordure des propriétés
Malgré plusieurs rappels des dispositions relatives à la propreté des trottoirs et à l'élagage en bordure des propriétés, nous avons pu constater, à nouveau, l'absence d'entretien des trottoirs bordant quelques propriétés de la commune.

Un arrêté municipal, s'appuyant sur la Loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, le Code Général des Collectivités Territoriales, le Code de la Santé Publique, le Code de la Route et sur le règlement sanitaire Départemental, stipule les recommandations suivantes :

Chaque riverain (propriétaire ou locataire) est tenu d'assurer la propreté de son trottoir. Ceci comprend l'enlèvement des mauvaises herbes **et l'élagage en bordure, sur toute la longueur de la propriété.** Les déchets végétaux ne doivent, en aucun cas être rejetés sur la voie publique, ni dans les avaloirs d'eaux pluviales. Les services municipaux assurent le nettoyage des caniveaux et de la voirie. Dans le respect de l'article 68 de la Loi N°2015-992 du 17 août 2015, nous vous rappelons, que le désherbage doit être réalisé par arrachage, binage ou moyens mécaniques à votre convenance, à l'exclusion des produits phytosanitaires et phytopharmaceutiques. Les déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés et traités avec les déchets verts. Il est recommandé de les composter à domicile, lorsque cela est possible, ou de les confier au ramassage prévu à cet effet par la CCLO. Concernant l'élagage, nous insistons pour que cela soit réalisé le plus près possible de la clôture ou limite de propriété, assurant ainsi la sécurité des piétons bien souvent mise en péril par un barrage végétal débordant parfois jusque sur la chaussée.

Rappel de l'article L.2212-2-2 du CGCT :

« Dans l'hypothèse où, après mise en demeure sans résultat, le maire ferait procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents. »

Un autre rappel concernant les dispositions réglementaires relatives aux déjections canines ou animales

Il est interdit d'abandonner, de laisser divaguer les animaux domestiques dans les rues, places et autres lieux de la voie publique. Les chiens doivent être tenus en laisse et être pourvus d'un procédé permettant l'identification de leur propriétaire (puce, tatouage, plaque gravée...). Les propriétaires d'animaux domestiques sont responsables des déjections produites par ces derniers, **il leur incombe d'enlever les souillures produites par leurs animaux, ceci par tous moyens à leur convenance.**



La Pieuvre Sportive, a géré le Covid le mieux possible !

Nos cours de fitness et renforcement musculaire ont repris en plein air avec les aléas de la météo.... au city stade de Berneuil et de St Etienne Roilaye en juin.

Les cours enfants ont été appréciés. La réinscription est en cours.

Du nouveau pour la rentrée de septembre !!

création d'un cours adulte le lundi à 9h30 à Berneuil sur Aisne (salle des fêtes).

Les cours sont dispensés dans une ambiance musicale les :

lundi : 9h30 salle des fêtes à Berneuil sur Aisne

Lundi : 19h15 au Complexe sportif de Couloisy

Jeudi : 9h la salle des fêtes de Berneuil sur Aisne

Jeudi : 17h15 enfants de 3 à 6 ans Complexe sportif de Couloisy

Jeudi : 18h15 enfants de 7 à 12 ans Complexe sportif de Couloisy

Jeudi : 19h30 au Complexe sportif de Couloisy.

Notre site internet est consultable : <http://lapieuvre sportive.wixsite.com/gym60350>

Brigitte GUEGUEN, présidente

06 83 20 45 01

La sagesse de l'être

L'association propose différentes activités en rapport avec

« Art sacré et dimension spirituelle »

Peinture d'icônes (atelier régulier et stages)

Atelier d'écriture biblique

Danses sacrées (sur le thème des Lettres hébraïques)

Initiation à la Méditation et la Prière du Coeur

Dimension sacrée du corps et accompagnement spirituel : Toute personne est une histoire sacrée

Pélerinages

Contact renseignements : Muriel BREBION 06 79 60 55 92 Eric BREBION 06 30 91 91 80

legoutdusacre@orange.fr 264 rue des Bois 60350 CUISE la MOTTE

Tarifs associatifs : adhésion annuelle 20 Euros)

Nos activités sont ouvertes à tous , quelque soit le niveau. Nous espérons pouvoir nous faire connaître un peu plus cette année.



L'Association du Cercle des Nageurs des Communes de l'Attichois vous invite, dès à présent pour le mois de Septembre 2020, à découvrir les nouvelles activités qui vous seront proposées, encadrées par des Educateurs Diplômés.

Les principales activités basées sur : « marcher, courir, pédaler et nager » seront :

Sportives et Compétitives pour tous les niveaux de pratique de 07 ans à 25 ans (local, départemental régional, national),

Les informations dont financières pourront vous être communiquées individuellement.

Dans l'attente de vous recevoir ou de correspondre,

Sportivement

Pour le C.N.C.A.

Jean AMIEL

Président

☎ 06 48 75 89 08

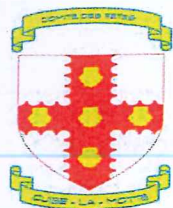
✉ amieljean@orange.fr

Un petit groupe de femmes de Cuise la Motte, de Pierrefonds et de Trosly Breuil, reliées entre elles par l'amitié et par leur goût commun pour la couture se sont rattachées à l'association **OVER THE BLUES** sous la forme d'une antenne locale pour répondre à la demande urgente des centres médicaux sociaux qui ont eu besoin, au cours de cette période difficile, de sur blouses pour leurs soignants.

Ce groupe a collecté des dons en tissus, draps ou nappes en pur coton et a confectionné 40 sur blouses pour l'EHPAD de DORCHY et 80 pour l'hôpital gériatrique de CRÉPY EN VALOIS.

Cette expérience a été riche en créativité, très intensive...et nous étions heureuses d'apporter nos blouses colorées, pleines d'originalité et bien confortables pour les soignantes et les soignants des EHPAD de notre secteur.

Du côté des associations...



Le comité des fêtes de Cuise la Motte

Nous avons souhaité agir avec le principe de précaution et de respect en annulant les manifestations prévues. Seule la sortie sur le marché de Noël en Alsace est maintenue. Vous pouvez toujours vous inscrire et continuer les paiements pour cette sortie. Au cas où... Le comité des fêtes serait amené à annuler, vous seriez intégralement remboursé.

Noël en Alsace Colmar, Riquewihr, Ribeauvillé les 12 et 13 décembre 2020
200€ /personne, assurance inclus

Un acompte de 50€ par personne sera demandé à la réservation.

Le solde du paiement devant intervenir avant le 22 novembre 2020, dernier délai.

Règlements en 2, 3, 4 fois ou plus, selon votre convenance. Les chèques doivent être libellés à l'ordre du Comité des Fêtes, vous pouvez indiquer au dos la date d'encaissement souhaitée. Paiement en espèces possible.

Un reçu vous sera délivré pour tout paiement effectué.

Renseignements, réservation : Mme Paviot 0344857822 – Mme Champeau 0344858149

Page facebook : comité des fêtes de cuise-la-motte



B.C.I

Le championnat basket n'a pu aller à son terme tout a été gelé donc pas de résultats à donner.

La reprise se fera en septembre. L'assemblée générale de fin juin aura lieu début septembre. Un nouveau comité directeur sera élu.

Les personnes intéressées pour apporter de l'aide sont les bienvenues - seule obligation avoir été licencié au Club cette saison 2019 / 2020 pour pouvoir poser sa candidature
Renseignements via le site du CLUB ou Facebook ou mail bciattichy@wanadoo.fr

Incivilités et 'coup de gueule'

Autour des bennes à verre et conteneurs à vêtements

Non, ceci n'est pas une fiction, mais une constatation navrantepour rappel, les bennes à verre et les conteneurs à récupération de vêtements ont, eux aussi, été confinés. Ce n'était évidemment pas pour contrarier les usagers si nous les avons fermés, mais simplement parce que les camions de ramassage ne tournaient plus pendant cette période. Or, des monticules de vêtements ont été déposés autour des dites bennes.... Résultat, les vêtements déposés ont été endommagés par les intempéries et inutilisables pour le recyclage, dont ils font l'objet habituellement. Une recrudescence des dépôts sauvages autour des bennes à verre a également été constatée. Toutes ces incivilités répétées dégradent le cadre de vie de chacun d'entre nous, et nous obligent à faire un rappel à la citoyenneté. *'Les dépôts sauvages de déchets au pied des conteneurs à verre ou à vêtements, sont apparentés à l'insalubrité publique, ils sont interdits et passibles de sanctions.'*



Pour faire face au COVID-19, nos équipes sont mobilisées depuis le 2 Mars. Cela représente cumulé :

- Plus de 270 intervenants secouristes
- Plus de 3 000 heures de bénévolat
- Plus de 150 sorties de véhicules de secours et logistique
- Plus de 150 heures en renfort hospitalier
- Plus de 1500 personnes aidées
- Plus de 200 personnes accueillies en hébergement

Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme
FFSS 60
FÉDÉRATION NATIONALE AFFILIÉE
SÉCURITÉ CIVILE
@ FFSSnational
SecoursFFSS

Association des Sauveteurs de l'Oise – FFSS 60
www.sauveteursdeloise.fr

Elections du 15 mars 2020 – Installation du Conseil Municipal

Comme vous le savez, le renouvellement des conseils municipaux prévu le 15 mars 2020 s'est déroulé dans le contexte spécial du début de la crise du COVID 19. La liste que j'avais l'honneur de présenter était la seule en lice. Malgré les risques sanitaires annoncés les électeurs ont répondu présents, je tiens à les remercier tout particulièrement pour cela. Le 16 mars débutait le confinement et nous n'avons pu procéder, comme il se doit habituellement dans les cinq jours qui suivent les élections, à l'élection du maire. Celle-ci s'est tenue le 25 mai dernier dans les règles strictes énoncées par le gouvernement. J'ai donc le plaisir de vous faire part de ma réélection et vous présente le tableau du nouveau Conseil Municipal élu pour six ans.

Le Maire, Renaud Bourgeois

Le tableau du nouveau Conseil Municipal (art. 2121-1 du CGCT) s'inscrit comme suit :

Fonction (M ou Mme)	qualité	Nom et prénom
Maire	M.	BOURGEOIS Renaud
Adjointe	Mme	BEAUDEQUIN Michelle
Conseiller	M.	VIVET Marcel
Conseillère	Mme	DOUVRY Joëlle
Conseiller	M.	FLEURY Gérard
Conseillère	Mme	MUSCAT Odette
Conseiller	M.	LITTIERE Patrick
Conseillère déléguée	Mme	CHAMPEAU Maryse
Conseillère	Mme	PANIZ Dominique
Conseillère	Mme	LACOURT Nathalie
Conseiller	M.	DUCATEZ Thomas
Conseillère	Mme	LEROUX Sandrine
Conseillère	Mme	De Lima Leite FERNANDES Lydie
Conseillère déléguée	Mme	LEWANDOWSKI Peggy
Conseiller délégué	M.	KMIEC Michel
Conseiller	M.	CHANE KUNE Jérôme
Conseiller	M.	LEPLAT Alexis
Conseiller	M.	DESCAMPS Renaud
Conseiller	M.	BILLOT Alexis

Les conseillers municipaux appelés à siéger également au Conseil Communautaire de la CCLO

M	Bourgeois Renaud
Mme	Beaudequin Michelle
M	Kmiec Michel
Mme	Champeau Maryse
M	Fleury Gérard



La médiathèque

Sylvie et Cathy vous accueillent à la médiathèque aux horaires suivants :

Mardi : 11 h – 18 h ; Mercredi : 10 h – 12 h et 14 h – 18 h ; Jeudi : 16 h 19 h ; Samedi : 10 h – 13 h et 14 h – 17 h
C'est gratuit !

2 ordinateurs sur place ainsi que le Wifi.

Vous trouverez un espace Edition jeunesse accessible pour tous les enfants Dys, les enfants en difficulté de lecture.... et pour tous les autres !... Des livres différents pour lire plus facilement !

Pour que les familles puissent trouver un livre adapté pour leur enfant à 30 kms à la ronde ! En partenariat avec l'association Signes de Sens et la médiathèque départementale de l'Oise (MDO)

C'est environ 150 ouvrages : livres syllabiques, police accessible, gros caractères, albums sans texte, livres en langue des signes, braille, habiletés sociales

Réouverture en mode « biblio-drive » sur rendez-vous : 03.44.20.91.70,

FERMETURE ANNUELLE : du 03 août inclus au 10 août inclus

Contacts :

Adresse : 8, rue du Russon 60350 CUISE-LA-MOTTE

Email : bibliotheque.cuiselamotte@orange.fr

Tél : 03.44.20.91.70 (sans laisser de messages, merci)

Le portail de la médiathèque : <http://mediacuiselamotte.cassioweb.com/> :

Il vous permet d'aller sur votre carte lecteur, sur le catalogue et il est possible d'envoyer par mail votre liste à : bibliotheque.cuiselamotte@orange.fr Suivez-nous sur Facebook !



Ecole

La Maison Française

Au collège et lycée La Maison Française, le confinement et la classe à la maison furent l'occasion de découvrir ou de faire grandir ses talents et ses compétences autrement. Découverte de l'autonomie dans le travail, des multiples possibilités que nous offrent l'informatique et les réseaux sociaux, cours en visio - conférence ...

Apprendre à voir le positif en toute chose pour avancer, construire le jour d'après et continuer de progresser, tel est ce que nous avons choisi de vivre avec les élèves et les équipes éducatives et pédagogiques.

Aussi quelle joie de se retrouver le 2 juin pour le retour des élèves après avoir tout préparé suivant les consignes des protocoles de distanciation sociale.

Et maintenant, voici le temps des vacances bien méritées pour tous ceux qui ont donné leur maximum pendant ces 4 mois. Nous n'avons pu vous recevoir pendant nos portes ouvertes, mais nous vous accueillerons avec plaisir tout l'été si vous venez nous rendre visite.

Il reste encore quelques places disponibles de la sixième à la terminale pour la rentrée de septembre 2020. N'hésitez pas à nous contacter : 03.44.42.80.33 ; direction@lamaisonfrancaise.fr

www.lamaisonfrancaise.fr

<https://www.facebook.com/lamaisonfrancaiselachsnove/>

Zoom sur de nouvelles entreprises de notre commune

Au fil du Vandy a été créé en octobre 2019, je réalise des confections de couture, d'objets décoratifs (Paniers, lingettes, couvertures et bavoirs bébé ...). J'ai créé mon auto-entreprise afin de répondre à une demande croissante pour le réutilisable et le fait main. J'ai souhaité faire de mon loisir, une auto-entreprise. En effet, l'activité manuelle est quelque chose que j'aime, partager mon travail de cette manière était une bonne idée. La crise du covid a complètement réorienté mon activité en fabriquant des masques en tissu.

De Compiègne à Attichy, mais aussi de Lyon à Lille, j'ai été très sollicité. Les réseaux sociaux avec mes 205 abonnés ont fait le reste. Les chaînes de télévision nationales et la presse locale m'ont contacté pour parler des masques, cela a été en plus l'occasion de mettre Cuise la Motte en valeur !

Je remercie toutes les personnes qui m'ont fait confiance pendant cette période, n'hésitez pas à consulter Facebook et Instagram « Au fil du Vandy »

Céline Balcaen.

Carrefour Market est de nouveau ouvert. Les horaires : du lundi au samedi 8h-20h et le dimanche 8h-13h